

► Information générale

Cours	
Titre	PHARMACODYNAMIE DES MÉDICAMENTS
Sigle	PHL3100
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Médecine/Pharmacologie et Physiologie
Trimestre	Automne
Année	2025
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les jeudis, de 8h30 à 11h30
Charge de travail hebdomadaire	2h d'étude par semaine

Enseignant	
Nom et titre	Christian Beauséjour et autres
Coordonnées	c.beausejour@umontreal.ca
Disponibilités	par courriel et téléphone

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	responsable du cours : Christian Beauséjour
Coordonnées	Centre de recherche du CHU Sainte-Justine 514-345-4931 ext 4385
Disponibilités	par courriel et téléphone

Description du cours

Description simple

Le cours **PHL 3100, «Pharmacodynamie des médicaments»**, présente des médicaments qui agissent au niveau des grands systèmes physiologiques et des pathologies qui peuvent affecter ces systèmes. On y utilise une approche basée sur les classes de médicaments, et on insiste sur les mécanismes d'action. Ce cours est fortement recommandé comme compagnon pour le cours de travaux pratiques en pharmacologie (PHL 3300).

L'enseignement prend la forme de séances d'enseignement magistral d'une durée de trois heures, habituellement confiées à un seul professeur par séance. Plusieurs enseignants participent au cours, afin de profiter de leur compétence particulière dans un champ donné. La liste des thèmes couverts est présentée sur feuille séparée avec l'horaire des leçons.

Place du cours dans le programme

Cours à option du programme de pharmacologie

Description détaillée

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances en pharmacodynamie; l'objectif général est donc essentiellement de type cognitif. On s'attend à ce que l'étudiant comprenne l'information transmise, en retienne en mémoire une bonne partie et puisse utiliser ces connaissances dans des activités comme la rédaction de rapports de laboratoire (PHL 3300 par exemple) ou des cours de pharmacologie plus avancés.

L'acquisition et la compréhension des connaissances sont évaluées. Deux examens écrits sont prévus, l'un portant sur les premières six semaines de cours et l'autre à la fin de la session; le premier examen compte pour 50% de la note finale, et l'examen de fin de session pour 50% de la note finale. La matière ayant fait l'objet du premier examen n'est pas incluse dans l'examen de fin de session. Chaque examen de trois heures a une composante «questions à développement» et une composante «questions à choix multiple», cette dernière catégorie comptant pour environ 80% des points. L'échelle de notation utilisée exige 50 points sur un maximum de 100 points pour obtenir la note littérale D.

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le «Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants». Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Les objectifs généraux seront définis par chacun des professeurs

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage seront définis par chacun des professeurs

Jeudi : 8h30 à 11h30

Calendrier

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
	Introduction (5 min)		Christian Beauséjour
4 septembre	Notions pharmacocinétique et dynamique		Céline Thibault
11 septembre	Domaine adrénergique		René Cardinal
18 septembre	Domaine cholinergique		René Cardinal
25 septembre	Antidépresseurs– antipsychotiques- tranquillisants -analgésiques centraux		René Cardinal
2 octobre	Anesthésiques généraux Anesthésiques locaux		Pierre Beaulieu
9 octobre	Anti-inflammatoires et analgésiques périphériques (1h30) Médicaments immunosuppresseurs (1h30)		René Cardinal Jean Jacques De Bruycker
16 octobre	EXAMEN INTRA (50%)		
23 octobre	Semaine de relâche		
	Hypoglycémiant (1hr)		Mathieu Ferron
30 octobre	Diurétiques et médicaments du tube digestif (2hr)		Rémi Goupil
6 novembre	Médicaments antinéoplasiques		Christian Beauséjour
13 novembre	Antimicrobiens et antiviraux		Julie Autmizguine
20 novembre	Médicaments pour insuffisance cardiaque, angine et hypertension		Roddy Hiram
27 novembre	Hypolipidémiants et antiarythmiques, anticoagulants		Roddy Hiram
4 décembre	Thérapie génique et cellulaire		Christian Beauséjour
11 décembre	EXAMEN FINAL (50%)		

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du](#)

[Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra de 50%	les cours 1 à 6	QCM et court développement	2025-10-16	Cliquez ici pour entrer du texte.
Examen final de 50%	les cours 7 à 12	QCM et court développement	2025-12-11	Cliquez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	examen de reprise suite à la présentation d'un billet du médecin
Dépôts des travaux	na
Matériel autorisé	aucun
Qualité de la langue	possibilité de rédiger les réponses à développement en anglais
Seuil de réussite exigé	50% ou selon les exigences de votre programme

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Date limite d'abandon Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Fin du trimestre Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Évaluation de l'enseignement Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>